

Education prioritaire Projet d'évaluation

La ministre doit répondre aux revendications

Le 3 janvier, les personnels des lycées de l'éducation prioritaire étaient en grève pour la cinquième fois depuis la rentrée de septembre. Le SNFOLC soutient les revendications des personnels. Dans les académies de Versailles et Aix-Marseille, la grève est majoritaire dans nombre de lycées. La grève a été reconduite aujourd'hui dans certains lycées, d'autres seront en grève le 5. De nouvelles intersyndicales sont prévues.

Des moyens supplémentaires en trompe l'oeil

La décision de la ministre, annoncée lors du Comité technique ministériel (CTM) du 15 décembre 2016 pour répondre à la mobilisation des personnels, de dégager 450 emplois supplémentaires pour « *les lycées les plus défavorisés* », ne trompe personne.

Ces moyens pris sur les dotations annoncées au CTM sont des moyens redéployés et repartis par les rectorats. Ils pourraient ainsi bénéficier à certains lycées de l'éducation prioritaire et pas à d'autres. Dans les faits, n'est-ce pas une nouvelle carte de l'éducation prioritaire, définie localement, qui se dessine ?

Ce ne sont pas des moyens en plus, mais des moyens redéployés au détriment d'autres. Déshabiller Pierre pour (mal) habiller Paul n'est pas une revendication des personnels !

▷ Tous les établissements de l'éducation prioritaire doivent rester dans le dispositif.

▷ Aucun établissement ne doit en sortir.

▷ Intégration des établissements qui le demandent.

▷ Création de véritables postes pour tous à partir des revendications des personnels et non des redéploiements !

La ministre doit répondre aux revendications

Avec les personnels, le SNFOLC revendique : tous les établissements de l'éducation prioritaire doivent rester dans le dispositif. Aucun établissement ne doit en sortir. Intégration des établissements qui le demandent. Création de véritables postes pour tous à partir des revendications des personnels et non des redéploiements !

La ministre doit répondre aux revendications. Le SNFOLC est intervenu à plusieurs reprises en ce sens auprès du ministère. Or la ministre ne daigne jamais recevoir les organisations syndicales ni répondre aux revendications.

Projet d'évaluation : retrait !

Comme pour l'éducation prioritaire, c'est la même logique d'individualisation, de concurrence des personnels entre eux et des établissements entre eux, que la ministre cherche à imposer avec son projet d'évaluation des personnels enseignants et d'éducation présenté au CTM le 7 décembre dernier (et contre lequel FO a voté, avec la CGT et la FGAF).

Lors de centaines d'heures d'information syndicale, dans des centaines de prises de position souvent intersyndicales, les personnels en prennent connaissance et exigent son retrait. Ils ne veulent ni de l'évaluation par compétences éloignées du cœur de métier, ni de l'arbitraire, ni d'une classe exceptionnelle qui exclurait l'immense majorité du droit au déroulement d'une carrière complète.

Partout le SNFOLC, appelle les personnels à se réunir, prendre position pour le retrait du projet d'évaluation, préparer rassemblements et délégations au ministère, dans les rectorats, le 1^{er} février prochain pour déposer les pétitions et prises de position.

Les vœux de la ministre, c'est la poursuite des contre-réformes (réforme du collège...). Les vœux des personnels, c'est la satisfaction de leurs revendications !